

Séance du : 10 juillet 2017

n° 39/2017

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à 17 heures 30,

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 29 juin 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Colette CABROL, Nathalie NACCACHE, Michèle TOUZELET.
Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Jacques DOUMERC, Michel FERRET, Michel GALANT, Bertrand GELI, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Marc SIE, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE.

Avaient donné pouvoir :

E.FABRE DURAND à R.DUFOUR, JL GOUXETTE à A.ITIER, P.MAUGARD à P.MONOD, P.POUNT BISET à B.FAVROT, P.ROSSIGNOL à N.CALMET, B.STUDER à JP.POISSENOT.

En exercice : 62

Présents ou représentés : 32

Délégués suppléants :

Mmes Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY.
Mrs Roger DUFOUR, Bernard FAVROT, Alain ITIER, Albert MAMY, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT.

Excusés :

Mme Sophie ADROIT.
Mrs Serge CAZENAVE, Jean-Claude LANDET, Robert MASSICOT, Serge SERRANO, Pierre VIDAL.

Objet : Désignation de représentants du PETR à l'EPIC de l'Office de Tourisme de la communauté de communes Terres du Lauragais

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de communes des Coteaux du Lauragais Sud était dotée d'un Office de Tourisme Intercommunal sous statut d'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Conformément à ses statuts, cet EPIC est administré par un Comité de Direction qui délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement et l'activité de l'office de tourisme et se réunit au moins 6 fois par an.

Il est composé de :

- 7 représentants de la communauté de communes
- 6 représentants des professionnels et organismes intéressés ou intervenant dans le développement du tourisme de Coloursud : Conseil régional de Midi-Pyrénées, Comité Départemental du Tourisme de Haute-Garonne, Chambre d'Agriculture, socioprofessionnels du tourisme et du PETR du Pays Lauragais.

Suite à sa fusion avec les communautés de communes Cœur Lauragais et Cap Lauragais, la nouvelle communauté de communes avait saisi le PETR du Pays Lauragais afin qu'il désigne deux représentants titulaires et deux représentants suppléants pour siéger au sein de cette instance. Le Bureau syndical avait alors proposé les candidatures suivantes :

- Cathy PUIG (titulaire), Patricia RUIZ (suppléante)
- Pierrette ESPUNY (titulaire), Michel GALANT (suppléant)

Le comité syndical du 27 mars 2017 s'était prononcé favorablement sur cette désignation, mais une erreur s'est glissée dans la délibération n°10/2017, sur la désignation d'un des membres. En effet, le nom de M. Galant a été malencontreusement remplacé par celui de M. Danjou, contrairement au vote en séance.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité de renouveler son choix :

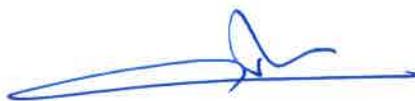
1°) - de **DESIGNER Mme Cathy PUIG et Mme Pierrette ESPUNY** en tant que représentantes titulaires, **Mme Patricia RUIZ et Mr Michel GALANT** en tant que représentants suppléants du PETR du Pays Lauragais au sein de l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) de la Communauté de Communes des Terres du Lauragais.

2°) – de **DONNER** mandat à Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Montferrand, le 10 juillet 2017

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr